

À partir du 13 décembre 2012

GUIDE DES TARIFS



LiA

LES LIGNES DE L'AGGLO

Hier la billetterie, aujourd'hui le Tramway et ses services associés !

LiA, le réseau de transport en commun de la CODAH ⁽¹⁾ continue d'évoluer pour vous apporter toujours plus de confort.

Après le changement de billetterie en juillet 2012, l'arrivée du Tramway et les nouvelles dessertes de bus vous offrent de nouveaux services :

- ▶ **des Distributeurs Automatiques de Titres (DAT)** situés aux stations de Tramway,
- ▶ **le prélèvement mensuel automatique** pour le paiement des abonnements annuels,
- ▶ **un Parking Relais (P+R) à proximité du Tramway**, pour garer votre véhicule et vous déplacer plus facilement dans l'agglomération grâce au réseau LiA,
- ▶ **des Parcs à Vélos (P+V) aux principales stations de Tramway**, pour stationner votre vélo en toute sécurité etc.

... et tout le réseau LiA est accessible avec la billetterie LiA !

SOMMAIRE

BIEN VOYAGER

- ▶ La billetterie 4
- ▶ Le Pass LiA 6
- ▶ Bien utiliser son titre de transport 8

BIEN CHOISIR SON TITRE

- ▶ Les titres pour Tous 14
- ▶ Les titres pour les Jeunes *(de 4 à 28 ans)* 18
- ▶ Les titres " Tarif Réduit " 26

INFOS PRATIQUES

- ▶ Les points de vente 36
- ▶ La liste des Mairies et CCAS 40
- ▶ Les justificatifs pour les titres " Tarif Réduit " 42
- ▶ Les conditions de vente 44
- ▶ Les titres de transport en un coup d'œil ! 48

(1) Le réseau de transport de la CODAH comprend les lignes de Tramway A et B, les lignes de bus 1 à 14, 31 à 52 et 131 à 732, le funiculaire, la LER, les services Fi' Bus et Mobi'Fi', les lignes 20, 23 et 24 quand elles circulent dans la CODAH ainsi que les services de Parkings Relais et Parcs Vélos.

The logo for LiA, featuring the letters 'LiA' in a stylized white font on a teal circular background.

LES LIGNES DE L'AGGLO



€



BIEN VOYAGER



BIEN VOYAGER

► La billetterie

- Les supports
- Les titres de transport

4

► Le Pass LiA

- Établir son Pass LiA
- Charger son Pass LiA

6

► Bien utiliser son titre de transport

- La validation systématique
- Être en règle

8

5

LA BILLETTERIE

Vous devez disposer d'un support sans contact (billet ou Pass) pour charger un titre de transport dessus.

LES SUPPORTS

► Le billet sans contact



Le billet sans contact est un support anonyme souple (type ticket de parking en carton), à usage occasionnel, permettant de charger certains titres de dépannage (voir pages 14 à 17). Il est en vente auprès du conducteur de bus et dans les Distributeurs Automatiques de Titres (DAT) situés aux stations de Tramway. Il est également rechargeable dans les agences commerciales.

⚠ **Ne le jetez pas après usage, votre billet peut être rechargé 4 fois avec le titre initialement chargé (si votre billet est en bon état).**

► Le Pass LiA

Le Pass LiA est un support plastique doté d'une puce électronique, valable 8 ans.

Il existe deux types de Pass LiA :

PASS LIA NOMINATIF

DESCRIPTIF	Personnel et personnalisé, <ul style="list-style-type: none"> • il comprend visuellement votre photo, votre nom et prénom* • seul le titulaire du Pass peut l'utiliser
CHARGEMENT DE TITRES	Il permet de charger l'ensemble des titres de la gamme tarifaire (excepté le 10 titres 1 heure Multi, le Mensuel Plus et le titre 1 voyage Funi) en lien avec votre situation personnelle déclarée.
SÉCURITÉ	En cas de perte ou de vol, vous pouvez demander un duplicata et bloquer votre Pass LiA à distance (voir page 46).
TARIF	Gratuit



PASS LIA ANONYME

DESCRIPTIF	Il est visuellement anonyme et peut donc être prêté.
CHARGEMENT DE TITRES	Il permet de charger les titres non nominatifs de la gamme tarifaire, ne nécessitant pas de condition d'accès spécifique.
SÉCURITÉ	Il n'est pas protégé contre la perte et le vol.
TARIF	5,00 €



LES TITRES

► Pour voyager occasionnellement : les titres à décompte

Les titres à décompte permettent d'effectuer un **nombre de voyages**.
Exemple : le 10 titres 1 heure (ex-carnet de 10 tickets).

► Pour voyager régulièrement : les titres à forfait

Les titres à forfait permettent de voyager en illimité sur une **période définie** (journée, semaine, mois ou année).

⚠ **Les titres à décompte ou à forfait doivent être chargés sur un support sans contact.**

Les titres à forfaits nominatifs (abonnements hebdos, mensuels et annuels) permettent le remboursement à hauteur de 50 % minimum du prix du titre par votre employeur sur présentation du justificatif d'achat du titre, à demander lors de l'achat (décret du 30/12/2008, téléchargeable sur notre site Internet).

*Le traitement de ces données à caractère personnel a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (CNIL). Conformément aux dispositions des articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, « relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés », toute personne concernée dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et de suppression aux informations la concernant ainsi que d'opposition pour motifs légitimes. Les personnes concernées disposent d'un droit d'opposition à l'utilisation de leurs données à des fins de prospection. Ces droits peuvent être exercés par écrit signé du demandeur et accompagné de la photocopie du titre d'identité avec signature de son titulaire, conformément au décret du 20/10/2005 modifié, à l'adresse suivante CTPO, service Marketing, BP 83, 76 050 Le Havre cedex.

LE PASS
LIA

ÉTABLIR SON PASS LIA

► Le Pass LiA nominatif

Pour établir votre Pass LiA nominatif, vous devez effectuer les démarches suivantes :

PASS LIA NOMINATIF		
OÙ	Dans les agences LiA : • La Boutique : arrêt Hôtel de Ville • La Station : arrêt Gares	Par correspondance : CTPO Service Marketing BP 83 76 050 Le Havre cedex
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter le formulaire de demande de Pass LiA* • Apporter la photocopie d'un justificatif d'identité • Se faire prendre en photo sur place ou apporter une photo 	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter le formulaire de demande de Pass LiA* • Joindre la photocopie d'un justificatif d'identité • Joindre une photo d'identité
JUSTIFICATIFS	Lors de la création de votre Pass LiA, des droits vous sont attribués en fonction de votre situation personnelle. Si vous pouvez prétendre à une tarification spécifique (<i>pages 18 à 33</i>), joindre impérativement les justificatifs nécessaires pour que ce droit soit inscrit dans votre Pass et que vous puissiez charger les titres souhaités.	
DÉLAI	Remise immédiate d'un Pass LiA prêt à charger les titres en accord avec vos droits.	Prévoir un délai de 10 jours à compter de la réception de la demande de Pass LiA, dans la mesure où le dossier est complet. Vous pourrez alors charger votre Pass avec les titres en accord avec vos droits.
TARIF	Gratuit	Gratuit

* Le formulaire de demande de Pass LiA est disponible dans les agences LiA et sur notre site Internet.

► Le Pass LiA anonyme

PASS LIA ANONYME		
OÙ	Dans les agences LiA : • La Boutique : arrêt Hôtel de Ville • La Station : arrêt Gares	Chez les dépositaires
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	Aucune	Aucune
JUSTIFICATIFS	Aucun	Aucun
DÉLAI	Aucun	Aucun
TARIF	5,00€	5,00€

CHARGER SON PASS LIA

► Le chargement des titres de transport

Vous pouvez charger les titres :

- correspondant à votre Pass LiA (nominatif ou anonyme)
- correspondant à votre situation personnelle déclarée au moment de la création de votre Pass LiA. En cas de changement de situation, présentez-vous dans les agences LiA muni des justificatifs nécessaires.

Vous pouvez charger jusqu'à 4 titres différents sur votre Pass LiA. Exemple : un abonnement mensuel et un 10 titres 1 heure (ex-carnet de 10 tickets).

Si vous disposez de plusieurs titres sur votre Pass LiA, lors de la validation, les titres à forfait (abonnements) seront automatiquement débités avant les titres à décompte.

► Les points de vente

Vous pouvez charger votre Pass LiA dans l'ensemble de nos points de vente (*liste des points de vente page 36*).

BIEN UTILISER SON TITRE DE TRANSPORT

LA VALIDATION SYSTÉMATIQUE

Quel que soit le titre de transport utilisé, tous les voyageurs doivent **valider à la montée**, y compris en correspondance.

Pour valider, posez quelques secondes **votre titre** devant la cible située dans la partie inférieure du valideur.

► Le geste de validation



► Validation **acceptée**

- Sur le haut du valideur, le voyant **VERT** s'allume.
- Un bip aigu retentit.
- Sur l'écran du valideur une flèche verte s'affiche.



► Validation **en correspondance**

- Sur le haut du valideur, Le voyant **VERT** s'allume.
- Un bip aigu retentit.
- Sur l'écran du valideur la marque et « Correspondance » s'affichent.

La validation en correspondance d'un titre à décompte n'entraîne aucun débit de voyage supplémentaire dans la limite de la validité du titre.



► Validation **refusée**

- Sur le haut du valideur, le voyant **ROUGE** s'allume.
- Un bip grave retentit.
- Sur l'écran du valideur une croix rouge s'affiche.

Votre Pass LiA ou billet n'est pas chargé ou il présente une anomalie : vous êtes verbalisable.

NOUVEAU !

P+R Stationnez gratuitement* votre véhicule au Parking Relais, situé à la station Grand Hameau, en voyageant avec votre abonnement LiA (hebdo, mensuel ou annuel), validé dans la journée.

 Laissez gratuitement* votre vélo dans un Parc à Vélos sécurisé grâce à votre titre de transport LiA.

* Voir conditions dans les agences LiA.

OÙ VALIDER ?

- à bord du Tramway,
- directement à bord des bus,
- dans les véhicules Fil'Bus et Mobi'Fil,
- au tourniquet du Funiculaire,
- sur les quais pour la LER.



BIEN UTILISER SON TITRE DE TRANSPORT

ÊTRE EN RÈGLE

► Pour être en règle

Tout voyageur doit être porteur :

- d'un titre de transport **valide**,
- d'un titre de transport **validé à chaque montée y compris en correspondance** sinon, il est considéré comme voyageur en situation irrégulière. Le porteur du titre est responsable de son utilisation et est donc verbalisable en cas d'infraction.

► Dérogation

- S'ils sont accompagnés d'un adulte porteur d'un titre de transport, **les enfants de moins de 4 ans** voyagent sans titre. Attention, à partir de 4 ans, ils doivent disposer d'un titre pour être en règle (voir liste des titres page 18).
- Pour les accompagnateurs de personnes handicapées : si celles-ci sont munies d'une carte portant la mention « tierce personne », « besoin d'accompagnement » ou « cécité », et sont porteurs d'un titre de transport, les accompagnateurs bénéficient de la gratuité sur le réseau de transport en commun de la CODAH (sur présentation des justificatifs nécessaires en cas de contrôle) et n'ont pas besoin de titre de transport.

► Montant des amendes

Le montant des amendes est fixé en application de l'article 80-4 du décret du 22 mars 1942 portant sur le règlement d'administration publique sur la police, la sûreté et l'exploitation des voies ferrées d'intérêt général et d'intérêt local.

Au 16 janvier 2012, le montant d'un procès-verbal est de **46,00€** pour une absence de titre ou un titre non validé :

- s'il est payé au moment du contrôle ou au plus tard le lendemain suivant l'infraction, le procès-verbal est ramené à **31,00€**.
- pour les titulaires d'un titre à forfait nominatif (abonnement hebdo, mensuel ou annuel), cette amende est ramenée à **6,00€** deux fois par an maximum, sur présentation du titre en cours de validité à notre service de recouvrement, dans les 8 jours ouvrables suivant l'infraction ⁽¹⁾. À partir du 9^{ème} jour, le pro-cès-verbal est maintenu ; au-delà de deux oublis, le procès-verbal est maintenu.
- cette amende est majorée de **38,00€** si elle n'est pas réglée dans le mois qui suit l'infraction. Au-delà de 4 mois, votre dossier est adressé au Trésor Public, incrémenté de frais supplémentaires.

*Pour tout renseignement ou paiement des amendes, veuillez vous adresser à :
Agence La Station (arrêt Gares) - Recouvrement des amendes
Cours La Fayette BP 83, 76050 LE HAVRE CEDEX
Tél : 02 35 22 34 27 (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00)*



(1) LiA n'est pas responsable de la perte ou du vol des titres de transport.



BIEN CHOISIR SON TITRE

► Les titres pour Tous

14

► Les titres pour les Jeunes

18

- De 4 à 8 ans
- Pour les moins de 16 ans
- Pour les moins de 20 ans et scolaires/étudiants de moins de 28 ans
- Pour les groupes et sorties scolaires

► Les titres "Tarif Réduit"

26

- Familles nombreuses
- Senior Soleil
- Autres situations

LES TITRES **POUR TOUS**

Ces titres sont accessibles à tous,
 sans condition d'accès

TITRES **À DÉCOMPTE**

Pour voyager occasionnellement



	TARIF au 01/04/12	Supports		
		Billet sans contact	Pass LiA anonyme	Pass LiA nominatif
Titre 1 heure	1,50€			
10 titres 1 heure	11,80€			
10 titres 1 heure Multi	11,80€			
Titre 1 voyage Funi	0,40€			
Titre 10 voyages Funi	3,20€			

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Valable une heure après la 1 ^{ère} validation. Au-delà d'une heure, un autre titre doit être validé.	*
Valable une heure après la 1 ^{ère} validation. Au-delà d'une heure, un autre titre doit être validé.	
Il permet de réaliser 10 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Au-delà d'une heure, un autre titre doit être validé. Ne permet pas de voyager à plusieurs.	
Il permet de réaliser 10 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Au-delà d'une heure, un autre titre doit être validé. Permet de voyager à plusieurs simultanément. À valider lors de la 1 ^{ère} montée autant de fois qu'il y a de voyageurs et 1 seule fois pour les correspondances.	*
Il permet de réaliser 1 voyage (montée ou descente) valable uniquement dans le funiculaire. Aucune correspondance possible avec un autre service. Paiement en espèces directement dans les tourniquets du funiculaire.	-
Il permet de réaliser 10 voyages (montée ou descente) valables uniquement dans le funiculaire. Aucune correspondance possible avec un autre service. Ne permet pas de voyager à plusieurs.	

* Rechargement uniquement.

Légende pictos p 50

LES TITRES POUR TOUS

Ces titres sont accessibles à tous,
sans condition d'accès

TITRES À FORFAIT

Pour voyager régulièrement

	TARIF au 01/04/12	Supports		
		Billet sans contact	Pass LiA anonyme	Pass LiA nominatif
Titre Journée	3,70€			
Abonnement Hebdo	13,00€			
Abonnement mensuel	38,50€			
Abonnement mensuel Plus	43,50€			
Abonnement annuel	404,25€			

JE MONTE,
JE VALIDE !



NOUVEAU !

Vous pouvez désormais payer votre abonnement annuel **en prélèvement mensuel automatique** : demandez le formulaire de demande de paiement en prélèvement automatique dans les agences LiA ou téléchargez-le directement sur notre site Internet.

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Valable pendant toute la journée de la 1 ^{ère} validation.	   
Valable pendant toute la journée de la 1 ^{ère} validation.	  
Il permet de voyager en illimité pendant 7 jours à compter de la 1 ^{ère} validation.	  
Il permet à son titulaire de voyager en illimité du 1 ^{er} au dernier jour du mois.	   
Il permet de voyager en illimité du 1 ^{er} au dernier jour du mois. Ce titre anonyme peut être prêté.	  
Il permet à son titulaire de voyager en illimité 365 jours : • à compter de la date souhaitée lors de l'achat pour les paiements au comptant • à compter du 1 ^{er} du mois pour les paiements en prélèvement automatique.	

* Rechargement uniquement.

Légende pictos p 50

LES TITRES **POUR LES JEUNES**

À partir de 4 ans, pour les moins de 20 ans
 ainsi que les scolaires et étudiants de moins de 28 ans



DE 4 À 8 ANS

CONDITIONS D'ACCÈS

► Pour accéder aux titres réservés aux moins de 8 ans, vous devez :

- avoir strictement moins de 8 ans
- être titulaire d'un Pass LiA nominatif (voir comment établir son Pass LiA nominatif page 6)
- activer vos droits à cette tarification sur votre Pass LiA dans nos agences commerciales.

Pièce à fournir : photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant concerné.



Vous pouvez désormais payer votre abonnement annuel Junior **en prélèvement mensuel automatique** : demandez le formulaire de demande de paiement en prélèvement automatique dans les agences LiA ou téléchargez-le directement sur notre site Internet.

TITRES **À DÉCOMPTE** Pour voyager occasionnellement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
5 titres 1 heure Tarif Réduit	3,80€	
10 titres 1 heure Tarif Réduit	7,60€	

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet de réaliser 5 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Il ne permet pas de voyager à plusieurs.	
Il permet de réaliser 10 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Il ne permet pas de voyager à plusieurs.	

TITRES **À FORFAIT** Pour voyager régulièrement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
Abonnement mensuel Junior	22,50€	
Abonnement annuel Junior	236,25€	

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet à son titulaire de voyager en illimité du 1 ^{er} au dernier jour du mois.	
Il permet à son titulaire de voyager en illimité 365 jours : • à compter de la date souhaitée lors de l'achat pour les paiements au comptant • à compter du 1 ^{er} du mois pour les paiements en prélèvement automatique.	

Légende pictos p 50

LES TITRES **POUR LES JEUNES**

À partir de 4 ans, pour les moins de 20 ans
 ainsi que les scolaires et étudiants de moins de 28 ans



POUR LES MOINS DE 16 ANS

CONDITIONS D'ACCÈS

► Pour accéder aux titres réservés aux moins de 16 ans, vous devez :

- avoir strictement moins de 16 ans
- être titulaire d'un Pass LiA nominatif (voir comment établir son Pass LiA nominatif page 6)
- activer vos droits à cette tarification sur votre Pass LiA dans nos agences commerciales. Vos droits seront alors valables jusqu'à la veille de votre 16^{ème} anniversaire.

Pièce à fournir : photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant concerné.



Vous pouvez désormais payer votre abonnement annuel Junior **en prélèvement mensuel automatique** : demandez le formulaire de demande de paiement en prélèvement automatique dans les agences LiA ou téléchargez-le directement sur notre site Internet.

TITRES **À FORFAIT** Pour voyager régulièrement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
Abonnement mensuel Junior	22,50€	
Abonnement annuel Junior	236,25€	

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet à son titulaire de voyager en illimité du 1 ^{er} au dernier jour du mois.	
Il permet à son titulaire de voyager en illimité 365 jours : • à compter de la date souhaitée lors de l'achat pour les paiements au comptant • à compter du 1 ^{er} du mois pour les paiements en prélèvement automatique.	

Légende pictos p 50

LES TITRES POUR LES JEUNES

À partir de 4 ans, pour les moins de 20 ans ainsi que les scolaires et étudiants de moins de 28 ans

POUR LES MOINS DE 20 ANS

et scolaires/étudiants de moins de 28 ans

CONDITIONS D'ACCÈS

► **Pour accéder aux titres réservés aux moins de 20 ans, vous devez :**

- avoir strictement moins de 20 ans
- être titulaire d'un Pass LiA nominatif (voir comment établir son Pass LiA nominatif page 6)
- activer vos droits à cette tarification sur votre Pass LiA dans nos agences commerciales. Vos droits seront alors valables jusqu'à la veille de votre 20^{ème} anniversaire.
Pièce à fournir : photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant concerné.

► **Au-delà de 20 ans, vous pouvez continuer à bénéficier des titres Jeunes jusqu'à la veille de votre 28^{ème} anniversaire si vous êtes scolarisé. Pour cela, vous devez :**

- être titulaire d'un Pass LiA nominatif (voir comment établir son Pass LiA nominatif page 6)
- présenter un certificat de scolarité dans nos agences commerciales, à chaque rentrée scolaire (avant octobre), afin de prolonger vos droits.

TITRES À FORFAIT

Pour voyager régulièrement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
Abonnement mensuel Jeune	25,00€	
Abonnement annuel Jeune	262,50€	

NOUVEAU !

Vous pouvez désormais payer votre abonnement annuel Jeune **en prélèvement mensuel automatique** : demandez le formulaire de demande de paiement en prélèvement automatique dans les agences LiA ou téléchargez-le directement sur notre site Internet.

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet à son titulaire de voyager en illimité du 1 ^{er} au dernier jour du mois.	   
Il permet à son titulaire de voyager en illimité 365 jours : <ul style="list-style-type: none"> • à compter de la date souhaitée lors de l'achat pour les paiements au comptant • à compter du 1^{er} du mois pour les paiements en prélèvement automatique. 	



LES TITRES **POUR LES JEUNES**

GROUPE, SORTIES SCOLAIRES

et extra - scolaires

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ **Le titre Groupe est accessible aux :**
 - écoles pré-élémentaires et élémentaires
 - jeunes de moins de 18 ans encadrés
 - membres d'une association sportive, culturelle ou éducative de la CODAH.
- ▶ **Pour accéder au titre Groupe, vous devez adresser votre commande une semaine avant la date de déplacement à :**

CTPO - Service Marketing
 BP 83
 76050 Le Havre cedex

JE MONTE,
 JE VALIDE !



	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
Titre Groupe	42,00€	

Validité et conditions d'utilisation du titre	Point de vente des titres
Il permet à un groupe de 33 personnes maximum (accompagnateurs compris) d'effectuer un aller-retour dans la même journée sur le réseau de transport en commun de la CODAH (correspondances possibles).	Sur commande par correspondance une semaine minimum avant la date du déplacement : adresser votre demande à CTPO, Service Marketing, BP 83, 76 050 Le Havre Cedex Rechargement en agence LiA.

Légende pictos p 50

LES TITRES "TARIF RÉDUIT"

FAMILLES NOMBREUSES

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ **Sont considérées comme famille nombreuse les familles de 3 enfants et plus résidant dans la CODAH.**
 - Les parents de 3 enfants ou plus bénéficient de cette tarification à vie.
 - Les enfants issus d'une famille nombreuse bénéficient de ce titre jusqu'à leurs 18 ans.
- ▶ **Pour accéder aux titres suivants, vous devez :**
 - être titulaire d'un Pass LiA nominatif (*voir comment établir son Pass LiA nominatif page 6*)
 - activer vos droits à cette tarification sur votre Pass LiA dans nos agences commerciales.

Pièces à fournir pour les parents : livret de famille ou carte famille nombreuse.

Pièces à fournir pour les enfants : photocopie d'une pièce d'identité, et carte famille nombreuse (ou livret de famille).



TITRES À DÉCOMPTE

Pour voyager occasionnellement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
5 titres 1 heure Tarif Réduit	3,80€	
10 titres 1 heure Tarif Réduit	7,60€	

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet de réaliser 5 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Il ne permet pas de voyager à plusieurs.	   
Il permet de réaliser 10 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Il ne permet pas de voyager à plusieurs.	   

Légende pictos p 50

LES TITRES "TARIF RÉDUIT"

SENIOR SOLEIL ET AUTRES SITUATIONS

L'accès aux titres "Tarif Réduit" et "Senior Soleil" est fonction de votre situation personnelle. Pour utiliser ces titres, une attestation de droits doit être établie par votre Mairie et/ou CCAS (voir liste page 40) sur présentation de justificatifs (voir page 42). Vous devez ensuite présenter cette attestation de droits dans les agences LiA pour activer vos droits : la durée de validité de vos droits sera la même que celle de votre attestation.



LES TITRES "TARIF RÉDUIT"

SENIOR SOLEIL

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Les titres "Senior Soleil" sont accessibles **aux personnes suivantes domiciliées dans la CODAH** :
 - aux personnes de plus de 65 ans non imposables
 - aux anciens combattants victimes de guerre dont le taux d'invalidité est strictement supérieur à 50 % minimum
 - aux invalides civils dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % minimum.

TITRES À DÉCOMPTE

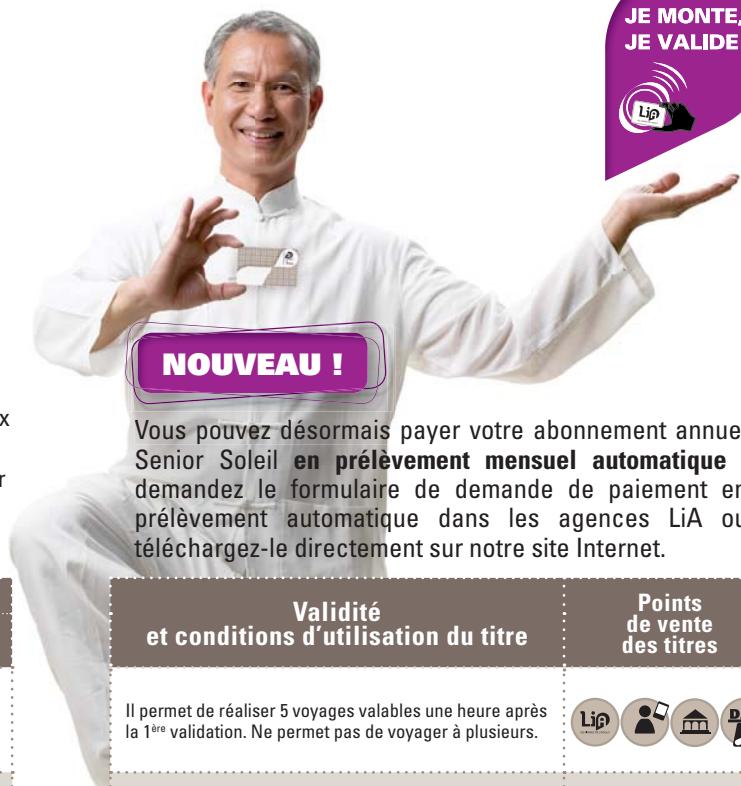
Pour voyager occasionnellement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
5 titres 1 heure Tarif Réduit	3,80€	
10 titres 1 heure Tarif Réduit	7,60€	

TITRES À FORFAIT

Pour voyager régulièrement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
Abonnement mensuel Senior Soleil	25,00€	
Abonnement annuel Senior Soleil	262,50€	



NOUVEAU !

Vous pouvez désormais payer votre abonnement annuel Senior Soleil **en prélèvement mensuel automatique** : demandez le formulaire de demande de paiement en prélèvement automatique dans les agences LiA ou téléchargez-le directement sur notre site Internet.

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet de réaliser 5 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Ne permet pas de voyager à plusieurs.	
Il permet de réaliser 10 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Ne permet pas de voyager à plusieurs.	

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet à son titulaire de voyager en illimité du 1 ^{er} au dernier jour du mois.	
Il permet à son titulaire de voyager en illimité 365 jours : <ul style="list-style-type: none"> • à compter de la date souhaitée lors de l'achat pour les paiements au comptant • à compter du 1^{er} du mois pour les paiements en prélèvement automatique. 	

Légende pictos p 50

LES TITRES "TARIF RÉDUIT"



AUTRES SITUATIONS

CONDITIONS D'ACCÈS

► Les titres "Tarif Réduit" sont accessibles :

- aux bénéficiaires de la CMU complémentaire et leurs ayants droit,
- aux personnes suivantes domiciliées dans la CODAH dont les ressources sont inférieures au SMIC net :
 - aux demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi
 - aux personnes en contrat aidé
 - aux stagiaires de la formation professionnelle
 - aux apprentis de plus de 18 ans
 - aux bénéficiaires de l'AAH travaillant en ESAT.



TITRES À DÉCOMPTE

Pour voyager occasionnellement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
5 titres 1 heure Tarif Réduit	3,80€	
10 titres 1 heure Tarif Réduit	7,60€	

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet de réaliser 5 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Il ne permet pas de voyager à plusieurs.	
Il permet de réaliser 10 voyages valables une heure après la 1 ^{ère} validation. Il ne permet pas de voyager à plusieurs.	

TITRES À FORFAIT

Pour voyager régulièrement

	TARIF au 01/04/12	Support Pass LiA nominatif
Abonnement mensuel Tarif Réduit	11,30€	

Validité et conditions d'utilisation du titre	Points de vente des titres
Il permet à son titulaire de voyager en illimité du 10 ^{ème} jour du mois M au 9 ^{ème} jour du mois M+1.	

Légende pictos p 50



INFOS PRATIQUE

- ▶ Les points de vente 36
- ▶ La liste des Mairies et CCAS 40
- ▶ Les justificatifs pour les titres " Tarif Réduit " 42
- ▶ Les conditions de vente 44
- ▶ Les titres de transport en un coup d'œil ! 48

LES POINTS DE VENTE

► Les agences LiA

Ouvertes du lundi au samedi de 7h00 à 19h00.

- La Boutique : arrêt Hôtel de Ville (Le Havre)
- La Station : arrêt Gares (Le Havre)

► Les dépositaires

CAUVILLE-SUR-MER	
Boulangerie	6 rue Saint-Nicolas
ÉPOUVILLE	
Carrefour Market	76 rue Aristide Briand
FONTAINE-LA-MALLET	
Bar Tabac Presse	17 pl. Saint-Valéry
GAINNEVILLE	
Bar Tabac	156 rte de la Libération
GONFREVILLE-L'ORCHER	
Tabac Presse	Pl. du Vieux Colombier
Tabac Presse	Ctre Cial Océane
Bar Tabac	Rte de Saint Martin du Manoir
HARFLEUR	
Tabac	3 rue des 104
Carrefour City	6 rue Jehan de Grouchy
Presse	39 pl. Guy de Maupassant
LE HAVRE - Caucriauville	
Bar	30 allée de Fécamp
Tabac Presse	18 rue Jean Lurçat
Tabac Presse	175 avenue du 8 mai 1945
LE HAVRE - Eure Brindeau	
Bar Tabac	22 rue Louis Eudier
Presse	83 rue Gustave Brindeau
Bar Tabac Presse	235 bd Amiral Mouchez

LE HAVRE - Centre	
Bar Tabac	4 rue de l'Alma
Bar Tabac	166 bd de Strasbourg
Bar Tabac	47 rue Raymond Guénot
Bar Tabac	2 rue Casimir Delavigne
Bar Tabac	4 rue Madame Lafayette
Bar Tabac	58 avenue Foch
Bar Tabac	119, avenue René Coty
Bar Tabac	124 rue Maréchal Joffre
Bar Tabac	8 quai Michel Féré
Bar Tabac Presse	71 rue Augustin Normand
Monoprix	Espace Coty
Presse	27 pl. des Halles Centrales
Bar Tabac	123 rue Victor Hugo
Tabac	104 bd de Strasbourg
Bar Tabac	12 avenue Foch
Tabac	35 rue Jules Siegfried
Tabac Presse	51 rue de Paris
Tabac Presse	26 pl. Général de Gaulle
Tabac Presse	42 rue Bernardin de Saint-Pierre
LE HAVRE - Graville	
Bar Tabac	101 rue de Verdun
Quincaillerie	11 avenue Léo Lagrange
LE HAVRE - Mt Gaillard	
Bar Tabac Presse	7 pl. Raymond Queneau
Boulangerie	103 rue Maurice Tronelle
Tabac Presse	Ctre Cial Mont Gaillard
Presse	16 pl. de la Mare au Clerc
LE HAVRE - Rond Point / Sainte-Marie	
Bar Tabac	92 rue Jean-Jacques Rousseau
Bar Tabac	139 rue Demidoff
Boulangerie	74 rue du Maréchal Joffre
Boulangerie	248 rue Aristide Briand
Café	85 cours de la République
Bar Tabac Presse	3 cours de la République
Bar Tabac Presse	112 rue Lesueur
Tabac Presse	347 rue Aristide Briand
Tabac	5 rue de Verdun

LES POINTS DE VENTE *(suite)*

► Les dépositaires *(suite)*

LE HAVRE - Rouelles	
Bar Tabac Presse	25 rue Maurice Blard
LE HAVRE - Sanvic	
Bar Tabac	2 rue Sadi Carnot
Tabac Presse	47 rue Romain Rolland
Bar Tabac	26 rue Joliot Curie
LE HAVRE - Sainte-Cécile	
Bar Tabac	40 avenue Paul Bert
Bar Tabac	37 pl. Jenner
Bar Tabac	25 avenue Émile Dupont
Bar Tabac Presse	95 avenue de Frileuse
Presse	Avenue Paul Verlaine
Presse	21 rue Joseph Madec
LE HAVRE - Tourneville	
Bar Tabac	37 rue Louis Blanc
Tabac Presse	79 rue René Bazille
LE HAVRE - Vallée	
Bar Tabac	103 rue de la Vallée
Carrefour Market	35 rue de la Vallée
MANÉGLISE	
Au Petit Marché	15 pl. de la Mairie
MONTIVILLIERS	
Tabac Presse	Ctre Cial Belle Étoile
Presse	Ctre Cial La Lézarde
Bar Tabac Presse	4 rue de la Commune
Bar Presse	45 avenue du Président Wilson
Presse	38 rue Gambetta
Cafétéria Hôpital J. Monod	29 avenue Pierre Mendès-France
OCTEVILLE-SUR-MER	
Boulangerie	12 rue Félix Faure
ROLLEVILLE	
Bar Tabac Presse	10 rue de l'Abbé Maze
SAINTE-ADRESSE	
Presse	2 rte d'Octeville
Bar Tabac Presse	34 rue de Vitanval

► Les Mairies et CCAS

Pratique, vous pouvez charger certains titres de transport, en accord avec vos droits présents sur votre Pass LiA, directement dans votre Mairie ou CCAS ! *(si vous n'avez pas encore de Pass LiA, reportez-vous à la page 6).*

Renseignez-vous auprès de votre Mairie/CCAS pour connaître les titres en vente.

LE HAVRE	
CCAS Le Havre	3 pl. Albert René
GONFREVILLE-L'ORCHER	
CCAS Gonfreville - l'Orcher	Pl. Jean Jaurès
Service Jeunesse	Pl. Jean Jaurès
Annexe de Gournay	Mairie annexe de Gournay
Annexe de Mayville	Rte d'Oudalle
HARFLEUR	
CCAS Harfleur	55 rue de la République
Pôle Accueil Populaire	55 rue de la République
Pôle de Beaulieu	Harfleur Beaulieu
SAINTE-ADRESSE	
CCAS Sainte - Adresse	1 rue Albert Dubosc
Service Jeunesse	1 rue Albert Dubosc

► Les Distributeurs Automatiques de Titres

Des Distributeurs Automatiques de Titres présents aux stations de Tramway vous permettent :

- d'acheter certains titres de transport sur billet sans contact (Titre 1 heure, Titre Journée),
- de charger votre Pass LiA avec les titres en accord avec vos droits,
- de consulter le contenu de votre Pass LiA.

Attention : aucune vente de titre n'est effectuée à bord du Tramway.

LISTES DES MAIRIES ET CCAS

► La liste des Mairies et CCAS

Les Mairies et CCAS délivrent des attestations de droits à remettre dans les agences LiA lors de la création de votre Pass LiA ou de l'actualisation de vos droits. Pensez à actualiser vos droits pour continuer à bénéficier des titres à tarification spécifique.

SITUATION	LIEU	TÉLÉPHONE
• Pour les habitants de Fontaine-La-Mallet		
Mairie de Fontaine-La-Mallet	Avenue Jean Jaurès	02 35 55 97 45
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
• Pour les habitants de Gainneville		
Mairie de Gainneville	Pl. du 8 mai 1945	02 32 79 59 59
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
• Pour les habitants de Gonfreville-l'Orcher		
CCAS de Gonfreville-l'Orcher	Hôtel de Ville	02 35 13 18 22
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Mairie annexe de Mayville	Rte d'Oudalle	02 35 13 18 25
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Mairie annexe de Gournay	Rte de Saint-Laurent	02 35 13 16 83
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
• Pour les habitants d'Harfleur		
CCAS d'Harfleur		02 35 13 30 00
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
• Pour les habitants du Havre		
Mairie du Havre	Hôtel de Ville	02 35 19 45 45
Attestations : Senior Soleil		
Mairie annexe de Sanvic	1 rue Jean Borda	02 35 46 06 67
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Mairie annexe de Bléville	17 rue Pierre Farcis	02 35 46 09 50
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Mairie annexe de Graville	161 rue de Verdun	02 35 47 24 99
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		

SITUATION	LIEU	TÉLÉPHONE
• Pour les habitants du Havre		
Mairie annexe de Rouelles	Rue Eugène Mopin	02 35 47 00 58
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Maison de quartier d'Aplemont	45 rue des Saules	02 35 13 06 90
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Maison de quartier Brindeau	45 rue Gustave Brindeau	02 32 72 77 40
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Maison de quartier du Bois de Bléville	16 allée Pierre de Coubertin	02 35 46 60 00
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Maison Municipale de Caucriauville	40 rue Jules Vallès	02 35 47 23 77
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Maison municipale du Bois au Coq	10 rue Pierre Morgand	02 35 44 46 20
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Maison de quartier des Neiges	16 rue Homet	02 35 26 22 81
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
CCAS Albert René	3 pl. Albert René	02 35 19 48 70
Attestations : Tarif Réduit		
• Pour les habitants de Montivilliers		
Maison de la Solidarité de Montivilliers	Cours Saint Philibert	02 35 30 96 42
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
• Pour les habitants de Cauville-sur-Mer, Manneville, Notre-Dame-du-Bec, Rolleville, Fontenay, Manéglise et Épouville		
Service Transport de la CODAH	29 rue Oscar Germain (Montivilliers)	02 35 13 88 02*
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
• Pour les habitants d'Octeville-sur-Mer		
Mairie d'Octeville-sur-Mer	Hôtel de Ville	02 35 54 62 80
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
• Pour les habitants de Rogerville et Saint-Martin-du-Manoir		
Mairie de Gainneville	Hôtel de Ville	02 32 79 59 59
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		
Service Transport de la CODAH	29 rue Oscar Germain (Montivilliers)	02 35 13 88 02*
Attestations : Tarif Réduit - Senior Soleil		

* sur rendez-vous

LES JUSTIFICATIFS POUR LES TITRES "TARIF RÉDUIT"

	Bénéficiaires de la CMU complémentaire et ses ayants droit	Demandeurs d'emploi	Titulaires d'un contrat aidé	Stagiaires de la formation professionnelle
Pièce d'identité originale de chaque demandeur	✗	✗	✗	✗
Livret de famille	✗			
Locataire : quittance de loyer ou attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeant		✗	✗	✗
Propriétaire : taxe d'habitation et taxe foncière		✗	✗	✗
Original de la carte d'inscription au Pôle Emploi (pour la première demande)		✗		
Avis d'imposition ou de non imposition		✗	✗	✗
Attestation paiement CAF (datée de moins de 3 mois)			✗	✗
Attestation originale précisant la nature du contrat ou du stage			✗	✗
Justificatif des ressources de l'ensemble des membres du foyer		✗	✗	✗
Attestation CMU complémentaire délivrée par la CPAM	✗			
Carte d'invalidité délivrée par la COTOREP ou la MDPH				
Carte délivrée par l'office départemental des Anciens Combattants				
Avis de situation Pôle Emploi daté du mois de la demande		✗		
Attestation CNASEA (si le stagiaire est rémunéré)				✗
Bulletin de salaires (les 3 derniers)			✗	

	Bénéficiaires de l'AAH travaillant en ESAT	Apprentis de plus de 18 ans	Personnes de plus de 65 ans non imposables	Invalides civils dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80% mini	Anciens combattants dont le taux d'invalidité est supérieur à 50% mini
	✗	✗	✗	✗	✗
	✗	✗	✗	✗	✗
	✗	✗	✗	✗	✗
	✗	✗	✗		
	✗	✗			
	✗	✗			
				✗	
					✗
	✗	✗			

LES CONDITIONS DE VENTE

LES SUPPORTS

Les Pass et billets sans contact restent la propriété de l'émetteur. Celui-ci se réserve le droit de les retirer ou de changer les supports, quel que soit le motif.

Le titulaire d'un Pass LiA nominatif ou anonyme ainsi que l'utilisateur des billets sans contact sont responsables de son utilisation et de sa conservation. Tout usage abusif et frauduleux est imputable à son titulaire et entraîne sa responsabilité ainsi que l'application, à son encontre, des sanctions prévues par la loi, sans préjudice de l'application des dispositions prévues pour la résiliation.

Le titulaire d'un Pass LiA ou d'un billet sans contact peut être informé du contenu de son Pass ou billet sans contact :

- dans les agences LiA
- chez les commerçants dépositaires
- lors de la validation (sur l'écran du valideur)
- aux Distributeurs Automatiques de Titres (DAT), situés aux stations de Tramway.

► Renouvellement du Pass LiA

Le renouvellement du Pass intervient en fin de validité (8 ans).



PASS LIA NOMINATIF		
OÙ	Dans les agences LiA : • La Boutique : arrêt Hôtel de Ville • La Station : arrêt Gares	Par correspondance : CTPO Service Marketing - BP 83 76 050 Le Havre cedex
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter une photo ou se faire prendre en photo (<i>sur place</i>) • Apporter une attestation de droits • Restituer son Pass LiA 	<ul style="list-style-type: none"> • Joindre une photo • Joindre une attestation de droits • Joindre son Pass LiA
DÉLAI	Remise immédiate d'un Pass LiA prêt à charger.	Prévoir un délai de 10 jours à compter de la réception de la demande de Pass LiA, dans la mesure où le dossier est complet.
TARIF	Gratuit	Gratuit



PASS LIA ANONYME	
OÙ	Dans les agences LiA : • La Boutique : arrêt Hôtel de Ville • La Station : arrêt Gares
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	Remettre son ancien Pass.
DÉLAI	Aucun
TARIF	Gratuit

► Duplicata et résiliation du Pass LiA nominatif

En cas de perte ou de vol de votre Pass LiA, une demande de duplicata * doit être faite. Cette demande permettra la mise en opposition à distance de votre Pass LiA actuel.

Seul le Pass LiA nominatif peut faire l'objet d'un duplicata au prix de 7,00 € (gratuit en cas de dysfonctionnement suite à un usage normal). Sur ce duplicata seront chargés les titres non consommés dans les 72h suivant la mise en opposition du Pass LiA. Pour les mineurs non émancipés, la demande de duplicata doit être signée par le représentant légal.



PASS LIA NOMINATIF	
OÙ	Dans les agences LiA : • La Boutique : arrêt Hôtel de Ville • La Station : arrêt Gares
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	Remplir le formulaire de mise en opposition du Pass LiA* et apporter une photo (ou se faire prendre en photo sur place).
DÉLAI	Aucun pour la délivrance d'un nouveau Pass LiA. 72h à compter de la mise en opposition pour créditer les titres non consommés. Pendant ce laps de temps, vous devez disposer d'un titre en cours de validité pour voyager.
TARIF	7,00 €

*Formulaire disponible dans les agences LiA ou sur notre site Internet.

LES CONDITIONS DE VENTE *(suite)*

LES TITRES DE TRANSPORT

► Remboursement des abonnements payés au comptant

Seuls les titres de transport nominatifs à forfait (abonnements hebdomadaires, mensuels et annuels) peuvent faire l'objet d'un remboursement sous conditions :

- les abonnements hebdomadaires et mensuels : peuvent faire l'objet d'un remboursement s'ils ne sont pas consommés.
- les abonnements annuels peuvent faire l'objet d'un remboursement en cas de décès, déménagement, hospitalisation supérieure à un mois, changement de situation personnelle (changement d'employeur ou de situation maritale) et changement d'établissement scolaire ou supérieur. Le remboursement s'effectuera sur la base de l'abonnement mensuel correspondant, auquel seront ajoutés les frais de dossiers d'un montant de 5,00 €. Tout mois commencé est dû. Dans tous les cas, les critères doivent se rapporter à l'abonné et un justificatif doit être fourni.

La demande de résiliation est :

- à déposer dans les agences LiA
- à adresser par courrier recommandé avec accusé de réception à CTPO, service Marketing, BP83, 76050 Le Havre Cedex avant le 10 du mois précédant la demande.

► Conditions particulières liées au paiement par prélèvement automatique

Les abonnements annuels en paiement par prélèvement automatique font l'objet de conditions particulières d'utilisation, complétant les conditions générales d'utilisation du Pass LiA nominatif, acceptées lors de sa création.

- **Conditions d'accès** : le paiement par prélèvement automatique concerne les abonnements annuels Junior, Jeune, Senior Soleil et Plein Tarif. Le titulaire de l'abonnement doit disposer d'un Pass LiA nominatif ou en faire la demande au préalable. Il doit également remplir le formulaire de demande de paiement par prélèvement automatique.

- **Validité** : l'abonnement annuel est valable 365 jours et commence le 1^{er} du mois M+1 si la souscription est effectuée avant le 19 du mois M. En cas de souscription après le 19 du mois M, l'abonnement ne pourra commencer à courir qu'à partir du 1^{er} jour du mois M+2 après la souscription.

- **Paiement** : l'abonnement annuel est payable par prélèvement bancaire automatique sur la base de 12 prélèvements mensuels sur le compte du client payeur qui n'est pas nécessairement le titulaire de l'abonnement. Le 1^{er} prélèvement se fait le 5 du mois suivant la souscription de l'abonnement, sauf si celle-ci intervient après le 19 du mois en cours. Dans ce cas, le prélèvement se fera le 5 du mois M+2. Tout mois commencé est dû.

- **Impayé** : en cas d'un impayé, la CTPO procède à la suspension de l'abonnement jusqu'à sa régularisation dans un délai d'un mois. Les frais bancaires restent à la charge du payeur. En cas de deux impayés successifs, la CTPO procède à la résiliation de l'abonnement. Les deux mensualités impayées restent dues à la CTPO.

- **Résiliation** : la résiliation à l'initiative du payeur ou du titulaire n'est possible que dans certaines conditions et sur remise des justificatifs nécessaires : décès, déménagement hors agglomération, hospitalisation d'une durée d'un mois minimum et de changement d'établissement scolaire ou de situation personnelle (changement d'employeur ou de situation maritale). La demande de résiliation est à adresser par courrier recommandé avec accusé de réception à CTPO, service Marketing, BP83, 76050 Le Havre Cedex avant le 10 du mois précédant la demande.

Le contrat peut aussi être résilié par la CTPO en cas de fraude établie dans la constitution du dossier d'abonnement ou de l'utilisation du Pass LiA ou en cas de deux rejets bancaires successifs.

Légende



Pass LiA
anonyme



Pass LiA
nominatif



Billet
sans contact



Agences LiA



Distributeurs Automatiques de Titres



Dépositaires
(liste complète p36)



Conducteurs de bus



Mairies
et CCAS

Salariés,
voyagez à moitié prix !
Faites-vous
rembourser
50% minimum
de votre abonnement nominatif
par votre employeur*
**(PRIME
TRANSPORT)**



AGENCES LIA

Du lundi au samedi
de 7 h 00 à 19 h 00

La Boutique : arrêt **Hôtel de Ville** (Le Havre)
La Station : arrêt **Gares** (Le Havre)

RENSEIGNEMENTS

Tél : 02 35 22 35 00

Du lundi au samedi de 7 h 00 à 19 h 00

Courriel : contact@transports-lia.fr

Internet : www.transports-lia.fr

